



**HAL**  
open science

# Esquisse de l'inachèvement de la décolonisation en Afrique et au Congo en particulier

Méchak Eliezer Mbani

## ► To cite this version:

Méchak Eliezer Mbani. Esquisse de l'inachèvement de la décolonisation en Afrique et au Congo en particulier. Indépendances inachevées en Afrique "Ce sont les derniers qui abattent l'arbre", 2019. <hal-03119216>

**HAL Id: hal-03119216**

**<https://hal.science/hal-03119216v1>**

Submitted on 23 Jan 2021

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**Sous la direction de**  
*Editors*  
**Sariette et Paul BATIBONAK**

**Indépendances inachevées en Afrique :  
« Ce sont les derniers coups qui abattent  
l'arbre »**

*Unfinished independence in Africa:  
« Last chops fell the tree »*

© Monange, 2019

Yaoundé, [www.monange.org](http://www.monange.org)

ISBN : 978-9956-655-21-2

## **Comité de lecture**

### ***Reading committee***

Paul BATIBONAK (CRÉDIS et S&D) ; Sariette BATIBONAK (CRÉDIS, S&D et UEC) ; Marc Antoine BATHA (CRÉDIS) ; Luc BULUNDWE (Université de Genève) ; Éric CHOKOTÉ (Le Jourdain) ; Kévin DJINSU (Université de Yaoundé II) ; Sandra KAFFO (Hochschule Fulda, Allemagne et Université Paris-Sud, France) ; Martial NDIKA (Université Paris Descartes) ; Josiane TOUSSÉ DJOU (Université de Yaoundé II) ; Jean-Christian YOUMBA (Université Catholique d'Afrique Centrale).

## **Comité scientifique**

### ***Scientific committee***

Pr Jacques CHATUÉ, Université de Dschang, Dschang, Cameroun.

Pr François AKA-BÉDIA, Économie sociale, Université d'Abidjan, Côte d'Ivoire.

Pr Sariette BATIBONAK, Anthropologie, Sociologie, Université Évangélique du Cameroun, Yaoundé, Cameroun.

Pr Jacques CHATUÉ, Philosophie, Épistémologie, Université de Dschang, Dschang, Cameroun.

Pr Chandel EBALÉ, Psychologie, Université de Yaoundé, Yaoundé, Cameroun.

Pr Nadine MACHIKOU, Science politique, Université de Yaoundé II, Cameroun.

Pr Jean NZHIE ENGONO, Sociologie, Anthropologie, Université de Yaoundé I, Cameroun.

Pr Gérard TCHOUASSI, Économie, Genre, Université de Yaoundé II, Cameroun.

Pr Brice Arsène MANKOU, Institut Universitaire de Brazzaville, Brazzaville, Congo et Université du Littoral Côte d'Opale de Dunkerque, Institut Universitaire et Technologie, Saint Omer, France.

Pr Elisabeth NGO BUM, Université de Maroua, Maroua, Cameroun.

## Sommaire

Avant-propos.....	13
Introduction : Des stratégies ambitieuses pour une libération totale, <b>Sariette et Paul BATIBONAK</b> .....	15
<b>Des postures ambiguës dans la lutte de libération totale du continent ...</b>	<b>23</b>
L'ambiguïté du soutien de l'Afrique indépendante à la lutte de libération totale du continent des derniers bastions du colonialisme et de l'apartheid (1963-1990), <b>Cyrille Aymard BEKONO</b> .....	25
Le Congo et son implication dans le processus d'intégration sous régional en Afrique centrale de 1959 à 2000. Bilan et perspectives, <b>Roal Caprice GOMA-THETHET BOSSO et Aloïse NKINASSA MAMONEKENE</b> .....	41
Indépendances inachevées et intégration sous régionale en Afrique centrale : entre domination néocoloniale et défis de libération, <b>Boris YANGOUO HOUMKIMI</b> .....	57
La concurrence pour l'exploitation du pétrole en amont dans la CEMAC, <b>Jacques Ubald BOUJIEKA</b> .....	77
Esquisse de l'inachèvement de la décolonisation en Afrique et en particulier au Congo, <b>Méchak Eliezer MBANI</b> .....	95
<b>L'impératif de revendiquer « le siècle de l'Afrique »</b> .....	<b>107</b>
Les évolués : acteurs de la décolonisation et partie prenante de la recolonisation au Congo, <b>Marcel IPARI</b> .....	109
Réflexion théorique sur les mots de subordination, de subjonction et de figuration des États africains : le cas du Cameroun, <b>SALI</b> .....	123
Décolonisation et maîtrise de la techno science chez Marcien Towa, <b>Louis-Dominique BIAKOLO KOMO</b> .....	141
Pour une émancipation de la situation (néo)coloniale en Afrique. De « nous autres, Africains » à « nous, autres Africains », <b>Patrick Dieudonné BELINGA ONDOUA</b> .....	157
De la décolonisation mentale du « noir » à l'impérative révolution paradigmatique, <b>Yves Victor NGONO</b> .....	173
<b>Liste des auteurs</b> .....	<b>195</b>
<b>Annexes</b> .....	<b>197</b>

## **Esquisse de l'inachèvement de la décolonisation en Afrique et au Congo en particulier**

### ***Outline of the incompleteness of decolonization in Africa and in particular in Congo***

**Méchak Eliezer MBANI**

*Université Marien Ngouabi, Brazzaville, Congo.*

#### **Résumé**

Comment réapprécier de nos jours la décolonisation du Congo ? Telle est la question essentielle à laquelle cette étude tente d'apporter des réponses. Dans ce processus de décolonisation de l'Afrique subsaharienne française, le Congo a joué un rôle non négligeable car, du 30 janvier au 8 février 1944, s'est déroulée dans son territoire la Conférence dite de Brazzaville. Cette conférence est l'élément déclencheur de la décolonisation des colonies françaises en Afrique noire. Il nous revient de nous demander si cette conférence n'avait pas pour but de stabiliser le système colonial français sous une forme différente au Congo et en Afrique en général. Pour traiter ce sujet, nous allons opérer un choix, compte tenu de nombreux ouvrages relatifs à la décolonisation du Congo. Dans une perspective historique, notre objectif consiste à jeter un regard critique sur l'inachèvement de la décolonisation du Congo afin de permettre à ce dernier de se départir de sa dépendance vis-à-vis de la France. Trois axes majeurs constitueront le fil d'Ariane de cette réflexion. Il s'agira d'évoquer les premières lueurs de la décolonisation avant son expansion sur l'ensemble du continent. Aussi, tenterons-nous de montrer les éléments attestant l'inachèvement de ce processus dans le territoire congolais.

**Mots-Clés :** Inachèvement, Décolonisation, Congo, Indépendance.

#### **Abstract**

How to appreciate again the Congo decolonization nowadays? This is the essence of the question to which this study attempts to bring some responses. In the process of the decolonization of French sub-Saharan Africa, Congo played an important role. In fact, from January 30<sup>th</sup> to February 8<sup>th</sup>, 1944, the so-called conference of Brazzaville took place in its territory. That conference was the main cause of decolonization of French colonies in black Africa. We come back to wonder whether that conference did not aim at stabilizing the French colonial system in another form in Congo in particular and in Africa in general. To treat this topic, we are going to make a choice by considering a number of works relevant to the decolonization of Congo. In an historical perspective, our objective aims at

looking critically the failure of decolonization of Congo in order to allow the latter to depart from its dependence to France. Trois axes majeurs constitueront le fil d'Ariane de cette réflexion. Il s'agira d'évoquer les premières lueurs de la décolonisation avant son expansion sur l'ensemble du continent. Aussi, tenterons-nous de montrer les éléments attestant l'inachèvement de ce processus dans le territoire congolais. Three main axes will constitute the breadcrumb of this reflection. It will be about evoking the first glimmers of decolonization before its expansion across the continent. Also, we will try to provide elements attesting the incompleteness of this process in Congolese territory.

**Keywords:** Failure, Decolonization, Congo, Independence.

## **Introduction**

L'un des événements majeurs de l'histoire contemporaine de l'Afrique subsaharienne est sans nul doute le processus de décolonisation des colonies appartenant à la France. Ce mouvement a abouti semble-t-il à l'indépendance de ces colonies. En effet, le terme « décolonisation », du préfixe *dis*, terme d'origine latine, marquant la séparation, la division ou l'éloignement peut être défini comme un processus d'émancipation des empires coloniaux vis-à-vis des métropoles colonisatrices. Elle conduit le plus souvent à l'indépendance des pays colonisés. Au regard de cet aspect définitionnel, on constate que l'on a beaucoup exagéré au sujet des décolonisations des pays de l'Afrique subsaharienne française. Force est de constater que ces décolonisations ont été mal faites. Et le constat est aux « indépendances octroyées » sans mouvement de libération extrêmement fort. Elles n'ont fait que modifier, selon notre point de vue les formes de présence, d'existence ou de domination de la France dans ses colonies :

« La décolonisation des territoires français d'Afrique noire s'est faite sans guerre et, tout compte fait, sans convulsion violente : cette remarque, suffit, en général, à fonder l'opinion qui oppose l'accès pacifique de ces colonies à l'indépendance, aux stratégiques affrontements d'Indochine ou d'Afrique du Nord » (Grimal, 1985 : 220).

Ces processus de décolonisation étaient sans conteste des moments d'émancipation de ces pays qui ont donné naissance aux indépendances, mais des indépendances qui écartent « toute possibilité d'évolution hors du bloc français ». Avec plus de cinquante ans d'indépendance, on a l'impression qu'il y a quelque chose d'absolument inachevé : problèmes de construction d'États-Nations, le franc CFA, la Françafrique, etc., sont des exemples concrets de cet inachèvement.

À travers quelques ouvrages relatifs à la décolonisation du Congo, nous nous proposons dans cette étude de montrer la stabilisation du système colonial français sous une forme différente au Congo et en Afrique en général. Notre préoccupation consiste à jeter un regard critique sur l'inachèvement de la décolonisation du Congo. Après avoir montré la naissance du mouvement de décolonisation, nous présenterons ensuite son expansion en Afrique subsaharienne. Enfin, nous ferons une critique de l'inachèvement de la décolonisation du Congo.

## **Naissance du mouvement de décolonisation**

Marc Ferro (1971) nous informe que le terme « décolonisation » apparaît pour la première fois en français en 1837, sous la plume du journaliste Henri Fonfrède dans un manifeste intitulé « *De la décolonisation à Alger* », paru dans « le mémorial bordelais ». Il sera vite enseveli et nécessairement oublié. Le concept et la pratique prônés n'avaient pas cours à cette période de progression et de renforcement de l'expansion coloniale. L'expression ne fut reprise qu'en 1927, mais dans un tout autre contexte. Elle fut utilisée par le communiste indien Manabendra Nath Roy (à l'époque encore membre du *Komintern*, dont il sera expulsé en 1929), pour qui la décolonisation devrait être définie comme l'ensemble des concessions faites par les impérialistes (dans le cas particulier de l'Inde, par les classes dirigeantes anglaises) à la bourgeoisie indienne.

Par ailleurs, Jean-Pierre Peyroulou (2014) apprend que le terme « décolonisation » est un néologisme. Il apparaît pour la première fois dans les années 1830 sous la plume d'un français partisan de l'abandon de l'Algérie, dont la conquête venait d'être entreprise. Il disparaît pendant l'établissement des empires coloniaux et réapparaît en France et au Royaume-Uni quand la colonisation marque le pas dans les années 1930. C'est seulement à la fin des empires européens, dans les années 1960 et 1970, que son usage se généralise chez les historiens, les politistes et les sociologues, pour rassembler sous un terme générique des processus différents, selon les métropoles et les colonies, et plus ou moins synchrones (Peyroulou, 2014 : 6). Ainsi, comment est donc né le mouvement de décolonisation ?

### ***Premier mouvement de décolonisation***

Les historiens distinguent deux types de décolonisation. Le premier, celui des indépendances des nations américaines, débute le 4 juillet 1776 par la Déclaration d'indépendance des treize colonies unies, pour s'achever politiquement vers la fin de 1825. Il constituerait la décolonisation « blanche », radicalement différente du deuxième type, formé par les décolonisations jaune et noire. Cependant, on a tendance à penser que le premier mouvement de décolonisation a débuté en Asie. Une erreur que l'on rencontre souvent dans de nombreux ouvrages liés à la décolonisation. En

effet, le premier mouvement de décolonisation a commencé dans les colonies anglaises puis espagnoles d'Amérique, c'est ce qu'affirme Bernard Phan (2009 : 59) : « Lors de la première décolonisation, celle qui permit aux colonies anglaises puis espagnoles d'Amérique de s'émanciper de leurs métropoles, ce furent les colons qui décidèrent de se débarrasser de la tutelle d'une métropole qu'ils trouvaient pesante et dont ils refusaient les décisions ».

Il s'agit précisément « d'une rupture entre blancs, une affaire de famille, comparable, à l'échelle d'une collectivité, au départ un peu mouvementé d'un enfant majeur en conflit avec ses parents » (Ibid.). Cette rupture entre « blancs », rien ne l'illustre mieux que le maintien de Cuba dans la fidélité à l'Espagne. C'est qu'une forte population noire inquiétait la communauté des colons qui pensaient que seule la métropole pouvait assurer et garantir leur sécurité. On retrouve la même situation dans les îles à sucre anglaises, les *West Indies*, où la peur suscitée par les Nègres conduisit les colons à demander un renforcement de l'autorité de Londres, quitte à renoncer aux droits politiques acquis, pour la défense desquels les colons d'Amérique s'étaient soulevés. Après, la révolte nègre de la Jamaïque, en 1865, l'assemblée céda la place à un conseil nommé parmi les fonctionnaires ou les notables. La mesure finit par être étendue aux autres îles.

### ***Deuxième mouvement de décolonisation***

Contrairement à ce qui se passa lors de la première décolonisation, durant la seconde, ce furent les colonisés qui décidèrent de reprendre leur destin en main (Phan, 2009 : 127). Dans le vaste mouvement de décolonisation qui s'amplifie au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, l'Asie devance l'Afrique. C'est en Asie que la décolonisation produit les premières indépendances (Peyroulou, 2014 : 9). Ce n'est pas un hasard si l'Asie a été le deuxième continent à secouer les chaînes de la colonisation. L'influence du Japon y avait été, en effet, considérable. Et dès 1945, les colonies asiatiques réclamaient leur indépendance auprès des trois métropoles dominantes, les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et la France.

#### ***La décolonisation néerlandaise***

Les Néerlandais tentèrent de se réinstaller dans l'archipel indonésien, espérant pouvoir tirer des profits des compromissions des nationalistes avec les japonais et comptant sur la solidarité des Britanniques. C'était sans compter avec les colonies britanniques d'Asie qui venaient d'accéder à l'indépendance et intervinrent auprès des Britanniques en soutenant les aspirations des Indonésiens. C'était surtout sous-estimer la volonté des États-Unis qui, à travers l'ONU, jouèrent un rôle pour contraindre les Néerlandais à quitter l'Indonésie. Il fallut trois années, riches en rebondissements, entre

l'accord de *Linggadjati*, en novembre 1946, qui semblait permettre un retour du colonisateur, et celui de La Haye, en 1949, dont l'habile utilisation par Soekarno permit l'indépendance de l'Indonésie (Phan, 2009 : 143-144).

### ***La décolonisation britannique***

En 1945, les gouvernants britanniques n'avaient aucun projet de décolonisation, ni aucune intention de s'engager sur cette voie. Ils n'excluaient pas pour autant des évolutions. À propos de l'Empire, les travaillistes affichaient plutôt une volonté de s'y impliquer davantage et de mieux le développer, considérant que la Grande Bretagne l'avait trop négligé (Phan, 2009 : 139). Mais en 1945, les forces politiques, comme l'opinion publique, comprirent que la décolonisation était un phénomène inéluctable. Elles prirent conscience qu'une décolonisation sans violence était encore le meilleur moyen de conserver dans les pays qui voulaient accéder à l'indépendance et aussi la seule garantie d'y préserver les intérêts matériels britanniques (Phan, 2009 :140). En Inde, les aspirations à l'indépendance étaient très fortes et, en 1942, les Britanniques avaient plus au moins promis l'indépendance. Dès 1945, la situation devint difficile : il fallait faire quelque chose. Les discussions commencèrent aussitôt après la défaite du Japon. En janvier 1946, Londres donna son accord pour une indépendance dans les délais courts et prépara la passation des pouvoirs. Le 15 août 1947, l'indépendance fut proclamée (Phan, 2009 : 140-141).

En février 1948, Ceylan obtint l'indépendance, aboutissement d'une souveraineté croissante accordée pendant la guerre, en contrepartie de l'effort de guerre consenti par l'île. En outre, en Birmanie après le départ des Japonais, les mouvements nationalistes demandèrent l'indépendance que les Japonais avaient proclamée en 1942. Le 17 mai 1945, un « livre blanc » britannique affichait l'intention de Londres de conduire la Birmanie au *self-government* et au statut de dominion. Londres annonça des élections pour 1948 et accepta d'associer partiellement les indigènes à la gestion du pays, dans un statut d'autonomie interne. Les Birmans trouvèrent le statut insuffisant et le délai trop long. Et en douze jours, un accord fut trouvé le 27 janvier 1947 (Phan, 2009 : 142). Le 17 octobre 1947, un traité reconnaissait l'indépendance totale de la Birmanie, qui décida de ne pas entrer dans le *Commonwealth* (Phan, 2009 : 143).

Aussi, en Malaisie, Londres tenta d'organiser ses protectorats en 1946 en une Union malaise autonome. Elle ne fonctionna guère et les Anglais reprirent les négociations pour aboutir, en juillet 1948 à un État fédéral de Malaisie. La présence d'une puissante guérilla communiste, la volonté de conserver le contrôle de l'étain et du caoutchouc naturel conduisit le gouvernement de Londres, en 1948, à reporter son départ, en invoquant le danger des divisions et son souci de la sécurité des populations, tout en

veillant à respecter l'évolution institutionnelle dans le sens d'une responsabilité croissante des Malais. En 1957, la Malaisie était indépendante. En 1958, c'était au tour de Singapour (Phan, 2009 : 143).

En conséquence, selon Bernard Phan, en quelques années, la Grande-Bretagne avait vu se réduire très fortement son pouvoir de décision dans le Sud-Est asiatique, mais elle y conservait son influence. Sans avoir à combattre les peuples colonisés, la Grande-Bretagne avait satisfait leur volonté de recouvrer leur souveraineté, tout en sauvegardant ses propres intérêts (Ibid.).

### ***La décolonisation française***

La France était dans une situation très différente de celle de la Grande-Bretagne. En 1940, elle avait tout bonnement disparu comme puissance. De Gaulle, par sa rébellion, non seulement avait sauvé l'honneur, mais avait aussi miraculeusement permis à la France de retrouver « son rang », du moins le souhaitait-il. Mais nul n'était dupe et la perte du domaine colonial apparaissait comme humiliation supplémentaire insupportable. La France devait se reconstruire et la vie quotidienne resta difficile de longues années après la fin des combats. Les questions coloniales n'étaient donc pas la priorité pour l'opinion. Pour les forces politiques, l'empire colonial était la condition du rétablissement. Le premier projet de constitution comportait des dispositions permettant une évolution du statut des colonies et ce projet recueillit la majorité dans les territoires coloniaux, qui ne fut pas adopté. La constitution de 1946 comportait des dispositions dont la combinaison rendait impossible toute évolution des colonies, sauf à réviser le titre VIII de la constitution. Dans les années 1950-1960, la Constitution était un texte important que l'on ne révisait pas à la légère. En effet, le texte constitutionnel déclarait la République « une et indivisible » et définissait le territoire de la République comme englobant celui de la France métropolitaine plus ceux de tous les territoires d'outre-mer.

Il convient d'indiquer que tout homme politique qui s'exprimait en faveur de l'émancipation d'une colonie était accusé de forfaiture et menacé de poursuites à la Haute Cour pour avoir porté atteinte à l'intégrité territoriale de la République française. Charles de Gaulle sera aux USA en 1946 pour dénoncer les partisans en Indochine. Même après le changement de République de 1958, Charles Pasqua utilisa la menace de la Haute cour contre François Mitterrand et Edgard Pisani en 1984, à propos de la Nouvelle Calédonie (Phan, 2009 : 144-145).

### **Expansion du mouvement de décolonisation en Afrique subsaharienne**

La décolonisation de l'Asie devait entraîner tout naturellement celle de l'Afrique. Nehru et Nasser allaient devenir les symboles vivants de la

décolonisation, le premier en Asie et le second en Afrique. Ainsi devait s'esquisser un groupement à l'ONU d'États asiatiques (Afghanistan, Birmanie, Inde, Indonésie, Iran, Pakistan), arabes (Arabie Saoudite, Égypte, Irak, Liban, Syrie, Yémen) et africains (Éthiopie, Liberia), désireux de définir une politique indépendante de celle des deux blocs et surtout d'adopter une position commune sur la question.

C'est dans cette optique qu'eut lieu, en 1955, la conférence de Bandoeng, en Indonésie, née de la volonté des États asiatiques et africains d'étudier « les problèmes affectant la souveraineté nationale, ainsi que le racisme et le colonialisme ». Les Occidentaux et les Russes étaient absents. En revanche, l'Afrique était formée encore de quelques pays seulement tels que l'Égypte, l'Éthiopie, le Ghana, le Libéria, le Soudan (Mali) en plus des observateurs maghrébins. La conférence, animée par l'idée que la domination coloniale était le seul obstacle aux progrès d'un pays, affirma que l'indépendance était inséparable du principe d'égalité contenu dans la Charte des Nations Unies, et demanda aux peuples libérés d'aider les « dépendants » à obtenir la souveraineté. Kadony Kpalangu Nguway (2007: 143) estime :

« On peut comprendre aisément que la conférence de Bandoeng sera longtemps le symbole de l'indépendance nationale, de la dignité retrouvée et de la solidarité des nations afro-asiatiques. Cette conférence a eu des implications profondes sur la politique mondiale et plus particulièrement en Afrique : elle a donné naissance, six ans plus tard, au mouvement des pays non-alignés, et, elle a également activé la volonté des Africains dans la marche vers la libération totale du continent de la domination coloniale ».

Il faut souligner que la première rencontre du genre fut la conférence internationale contre l'impérialisme tenue à Bruxelles en 1927. Elle a connu la participation des représentants des pays asiatiques (Nehru pour l'Inde et Mahammed Ali Hatta pour l'Indonésie). Après l'accession de leurs pays à l'indépendance, ces leaders vont militer pour que ces réunions se multiplient. La deuxième manifestation fut la conférence de New-Delhi en 1949, à laquelle participèrent, aux côtés des États asiatiques et de l'Australie, deux États africains, l'Égypte et l'Éthiopie, et qui exigea la fin de l'opération de police néerlandaise et l'indépendance de l'Indonésie.

Dans cet ordre d'idées, en avril 1954 la réunion de Colombo a réuni les chefs de gouvernement de la Birmanie, du Ceylan, de l'Inde, de l'Indonésie et du Pakistan. Les participants à cette rencontre avaient exprimé leurs inquiétudes devant les manœuvres des États-Unis tendant à enrôler davantage les nouveaux États indépendants dans les alliances militaires sous régionales et devant l'allure que prenait la guerre d'Indonésie (Kadony, 2007 : 142). Ces trois grandes questions de l'heure ont donné naissance, une

année plus tard, à la conférence afro-asiatique à Bandoeng (Indonésie) du 17 au 24 avril 1955.

Cependant, il est généralement admis que la décolonisation de l'Afrique subsaharienne a débuté avec l'indépendance du Ghana en 1957. En effet, c'est le Soudan qui ouvre la voie en 1956. Son indépendance survint le 1<sup>er</sup> janvier 1956, deux semaines après la proclamation faite au Parlement soudanais le 19 octobre 1955. Il faut dire clairement que le Ghana est le deuxième pays d'Afrique subsaharienne ayant obtenu l'indépendance en 1957, dans le cadre du *Commonwealth*, grâce à l'action de son leader Nkrumah. Ici comme en Asie, les Britanniques allaient réaliser, mieux que les français, la décolonisation.

### ***L'Afrique britannique***

La Grande-Bretagne décida de passer de la formule de l'association, qui comportait déjà des assemblées législatives élues selon des systèmes plus ou moins complexes de double collège, à celle du *self-government*, mais elle pensait que cela demanderait un long délai. En fait, l'évolution fut plus rapide que prévue. Des institutions transitoires permirent de réaliser dans l'ordre le transfert des compétences souveraines et de garantir la cohabitation pacifique des populations indigènes et des colons « blancs ». Londres ne recourut à la force que pour endiguer la violence (Phan, 2009 : 165).

En 1953, une expérience d'autonomie interne fut organisée en Afrique centrale, la Grande-Bretagne créant une fédération avec les deux Rhodésies et le Nyassaland. La Rhodésie du Sud se proclama indépendante en 1965, sous la houlette de Ian Smith et contre la volonté de Londres, pour refuser les « noirs » à la commande. Elle fut mise à l'écart en subissant des pressions de diverses sortes jusqu'à ce que les « blancs » finissent par accepter la participation des Noirs à la vie politique. En 1980, elle devint le Zimbabwe.

En 1960, la fédération nigériane finit par obtenir l'autonomie interne complète et la promesse de l'indépendance le 1<sup>er</sup> octobre 1960. La seule difficulté que rencontra la Grande-Bretagne dans la décolonisation de l'Afrique fut la révolte des Mau-Mau au Kenya, de 1952 à 1955. Il s'agissait d'une guérilla de paysans sans terres et de jeunes en quête d'emplois. Elle visait les « blancs », mais aussi les Africains. La condamnation de Jomo Kenyatta, en 1953, à sept ans de prison relança le mouvement de violence et des massacres des « blancs ». En 1959, les négociations évoluèrent et aboutirent à des élections qui donnèrent la majorité aux africains (Phan, 2009 : 166).

### *L'Afrique française*

Cet espace africain se caractérisait par une population peu abondante et extrêmement disposée. En Afrique occidentale française (AOF), il y avait moins de 16 millions d'habitants et l'Afrique équatoriale française (AEF) en comptait moins de 4, selon les données établies par l'administration coloniale. Cette population, à l'opposé d'aujourd'hui, était majoritairement rurale. Ces caractères spécifiques de la population, ajoutés aux structures sociales traditionnelles, rendaient difficile l'organisation de formations de masses, qu'elles soient politiques ou syndicales. C'est la métropole qui poussa à l'implication des populations dans la vie publique, sans véritable intention décolonisatrice. Après le rejet de son projet de Constitution, la première Assemblée constituante, avant de se séparer, adopta, le 7 mai 1946, la loi Lamine Gueye, attribuant la citoyenneté française à tous les sujets d'outre-mer (Phan, 2009 : 166).

Dans le cadre la Constitution française de 1946, toutes les anciennes colonies d'Afrique noire étaient devenues des territoires « d'Outre-mer ». Les Africains étaient devenus des citoyens français, élisant en nombre très restreint, des représentants à l'Assemblée nationale et au Conseil de la République. L'assimilation était donc très incomplète. En fait, l'assimilation avait pour objet d'amener progressivement les populations colonisées « au niveau » des populations métropoles afin d'en faire, à termes des citoyens français de plein droit. Après les élections de 1956, le gouvernement de Guy Mollet, sous l'impulsion du ministre de la France d'Outre, le socialiste Gaston Defferre, député-maire de Marseille, fit adopter, le 23 juin 1956, une « Loi-cadre », prévoyant d'importantes mesures de décentralisation et accordant aux assemblées élues dans chaque territoire. En 1957, on décida que l'assemblée locale élirait un conseil de gouvernement, avec des ministres, qui serait présidé par le gouverneur représentant la République française, mais il n'était toujours pas question d'indépendance.

Là-dessus survint l'arrivée au pouvoir du général De Gaulle, le 1<sup>er</sup> juin 1958. Pour l'élaboration de la nouvelle constitution, il demanda l'avis de plusieurs leaders africains, et il fit, au mois d'août un voyage en Afrique « Noire », où à l'exception de la Guinée et de Dakar, il reçut un accueil enthousiaste. Il en déduisait que la future constitution devait laisser aux territoires africains un droit à la libre détermination ; voter oui, ce serait accepter le nouveau régime dit de la Communauté, remplaçant l'Union Française ; voter non, ce serait l'indépendance immédiate.

D'après Bernard Phan, le texte de la nouvelle constitution permettait une évolution, un État membre de la Communauté comme la République française, pouvant prendre l'initiative d'une démarche en vue d'un changement de statut. Le 28 septembre, la Guinée, autour de son leader

progressiste, Sékou Touré, fut la seule à voter non et devint aussitôt indépendante. En effet, plusieurs dirigeants États-membres, constatant que Sékou Touré avait été reçu aux États-Unis comme chef d'État, alors qu'eux-mêmes n'avaient été admis à l'ONU comme participants à la délégation française, demandèrent l'indépendance, et celle-ci fut finalement accordée à tous les territoires dans les années 1960.

## **L'inachèvement de la décolonisation du Congo**

L'inachèvement de la décolonisation du Congo tire son origine de la conférence dite Brazzaville. En effet, le processus de la décolonisation du Congo débute concrètement avec cette conférence, qui s'est déroulée dans son territoire. L'aspiration des peuples colonisés à l'autodétermination qui surgit avec plus de véhémence à la fin de la Seconde Guerre mondiale nous amène à réfléchir sur le parcours de la décolonisation, toujours inachevée (Ngodi, 2015 : 226).

### ***La Conférence de Brazzaville***

En 1943, après le débarquement des alliés en Algérie et au Maroc, et la défaite des forces armées des puissances de l'Axe en Afrique du Nord, le Comité français de libération nationale du général de Gaulle s'installa en Algérie. Dans l'empire français du moins, l'ère du fascisme touchait à sa fin. L'une après l'autre, les colonies africaines échappèrent au régime de Vichy et se rallièrent au général de Gaulle. Pour sauver l'empire colonial et en tirer des ressources nouvelles, le Comité convoqua, en janvier-février 1944, une conférence à Brazzaville. Cette conférence allait définir les principes de la politique de l'après-guerre, alors que les forces coalisées contre Hitler se préparaient à vaincre le fascisme (Diop, Birmingham et al., 1989 : 91). Regardée par les uns comme le véritable point de départ d'une nouvelle phase de la colonisation française en Afrique, considérée par les autres comme un mythe enchanteur sous lequel l'on cache la réalité cruelle de la domination coloniale, la « Conférence africaine française » de Brazzaville est un de ces sujets de controverses (Kipré, 1989 : 32).

À travers ses principaux résultats et les mesures pratiques qu'elle inspire, entre la fin de la Conférence et la promulgation de la Constitution de la IV<sup>ème</sup> République, on ne peut pas nier que la Conférence de Brazzaville soit celle des Conférences impériales qui a le plus grand retentissement, suscite le plus d'espairs chez les colonisés, provoque les plus grandes réticences, sinon les oppositions les plus farouches chez les colons d'Afrique (Kipré, 1989 : 32). Il faut le dire avec force que l'« on a beaucoup exagéré la portée de cette conférence sur le destin des colonies. C'était sans doute la fin des excès fascistes, mais la conférence n'avait nullement pour but d'inaugurer une ère nouvelle pour les sujets colonisés. Bien au contraire, elle

entendait mieux stabiliser le système et le préserver des influences extérieures, notamment américaines. Elle s'intitula « Conférence française africaine de Brazzaville », ce qui éclaire suffisamment les intentions des organisateurs » (Diop, Birmingham et al., 1989 : 92). Dans le même sens, Laurent Gbagbo s'exprime de la manière suivante : « Nous disons que la Conférence de Brazzaville s'inscrit dans la tradition gouvernementale française qui veut qu'à la faveur de chaque crise, on ait recours à des replâtrages et des bricolages, quitte à reprendre le lendemain ce dont on avait posé le principe la veille » (Gbagbo, 1978 : 15).

Le général Charles de Gaulle avait compris que pour continuer à demander aux Africains une contribution de guerre de plus en plus lourde, il fallait promettre des changements. Il faut remarquer que la conférence de Brazzaville était avant tout une réunion de militaires et de hauts fonctionnaires. Elle était présidée par le commissaire aux colonies de l'AOF, de l'AEF et de Madagascar, des notables coloniaux des représentants du commerce, de l'industrie et des missions. On avait pris soin d'en écarter tout communiste. Mais le significatif était l'absence absolue des représentants africains.

La Conférence de Brazzaville posa un principe : « Les fins de l'œuvre de la colonisation accomplie par la France dans les colonies écartent toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors de l'empire : la constitution éventuelle, même lointaine, de *self-government* dans les colonies est à écarter ». Par conséquent, la Conférence de Brazzaville est le nœud de l'inachèvement de la décolonisation. Bien qu'ayant obtenu son indépendance le 15 août 1960, le Congo actuel n'évolue point hors du bloc français. Le Congo n'a pas réellement accédé à l'indépendance politique, économique et juridique envers la France. L'empire français subsiste toujours. Il a juste changé de forme : la françafrique. En fin de compte, que retenir alors de la Conférence de Brazzaville ? Laurent Gbagbo (1978 : 33) écrit à propos : « Un fait saute manifestement aux yeux, c'est que jamais la Conférence n'a été convoquée pour discuter de l'affranchissement des peuples coloniaux. Cela n'a pas été et cela ne pouvait pas être pour la simple raison que dans l'histoire aucun pays colonisateur n'a jamais décidé d'affranchir les peuples qu'il exploite et qui font sa richesse, sa puissance, sa grandeur ».

Au-delà de ce que nous avons mentionné en ce qui concerne la Conférence de Brazzaville, comment le Congo peut-il sortir de sa dépendance vis-à-vis de la France ? La réponse de Laurent Gbagbo (1978 : 34) nous paraît intéressante : « Pour que la décolonisation soit effective, il faut qu'elle soit le fait de ceux qui souffrent de la colonisation, et il faut qu'elle s'attaque radicalement à tous les aspects de la colonisation et du colonialisme ; aspects idéologique, politique, économique et culturel ».

## Conclusion

Au terme de cette réflexion consacrée à l'inachèvement de la décolonisation du Congo, il ressort que l'aspiration des peuples colonisés qui surgit avec plus de véhémence à la fin de la Seconde Guerre mondiale nous a amené à réfléchir sur le parcours de la décolonisation française en Afrique « noire ». Ce processus reste toujours inachevé. Et quelques séquelles perdurent au Congo. Nous venons de le voir, l'inachèvement de la décolonisation du Congo tire son origine de la Conférence de Brazzaville. La Conférence de Brazzaville est/et reste le nœud, car elle « écarte toute idée d'autonomie, toute possibilité d'évolution hors du bloc de l'empire » (Gbagbo, 1978 : 70). La France à cet effet n'a fait que modifier ses formes de présence, d'existence ou domination dans ses colonies. Cependant, pour qu'une décolonisation soit effective, il faut que le colonisé puisse se départir du colonisateur sur le plan idéologique, politique, économique et culturel.

## Bibliographie indicative

- Ferro, M., 1971, *Comprendre les idées du XXe siècle*, Paris, Éditions Marabout Université.
- Gbagbo, L., 1978, *Réflexions sur la conférence de Brazzaville*, Yaoundé, Éditions Clé.
- Grimal, H., 1985, *La décolonisation de 1919 à nos jours*, Bruxelles, Éditions Complexe.
- Kipré, P., 1989, *Le congrès de Bamako ou la naissance du RDA en 1946*, Paris, Collection Afrique Contemporaine.
- Majhhemout, D., 1989, « L'Afrique tropicale et l'Afrique équatoriale sous domination française, espagnole et portugaise », in UNESCO, « Histoire générale de l'Afrique », vol VII. « L'Afrique depuis 1935 », Paris, UNESCO, pp. 77-94.
- Ngodi, E., 2015, « Résistances, conquête et domination coloniales en Afrique centrale. Le cas du Congo XIX<sup>ème</sup>-XX<sup>ème</sup> siècles », Thèse de doctorat en Histoire, Brazzaville, Université Marien Ngouabi.
- Kadony, K. N., 2008, *Une introduction aux relations internationales africaines*, Paris, L'Harmattan.
- Peyroulou, J.-P., 2014, *Atlas des décolonisations. Une histoire inachevée*, Paris, Éditions Autrement.
- Phan, B., 2009, *Colonisation et décolonisation (XVI<sup>ème</sup> - XX<sup>ème</sup> siècle)*, Paris, PUF.